

Fonds d'aide des bingos

120 000 \$ pour soutenir 25 initiatives au bénéfice de la communauté

Le 26 mai 2026 – C'est aujourd'hui qu'avait lieu la première remise de subventions du Fonds d'aide des bingos de Trois-Rivières pour l'année 2026. Pour l'occasion, M. Normand St-Louis, président du Fonds, accompagné de Mme Nancy Sabourn, conseillère du district des Rivières, a remis un total de 120 000 \$ à 25 organismes ayant déposé une demande.

Deux fois par année, le Fonds d'aide des bingos soutient des projets destinés, entre autres, aux jeunes, aux personnes vivant avec un handicap et aux personnes en situation de vulnérabilité à Trois-Rivières.

« Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Grâce au Fonds d'aide des bingos, nous pouvons soutenir concrètement des initiatives qui font une réelle différence auprès des personnes plus vulnérables et contribuer au dynamisme de notre communauté », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

Des projets porteurs

Les sommes accordées permettront de soutenir une variété d'initiatives liées notamment à la sécurité alimentaire, à la santé physique et mentale, aux activités destinées aux personnes âgées, aux camps de jour ainsi qu'à la culture. Ensemble, ces projets contribuent à la vitalité du milieu communautaire et favorisent l'épanouissement de nombreuses clientèles, qu'il s'agisse de familles, de jeunes ou de personnes âgées.

7 M\$ redistribués depuis 1997

Le Fonds d'aide des bingos est financé principalement grâce à une portion des profits générés par les activités du Regroupement des bingos de Trois-Rivières, en plus d'une contribution annuelle de 90 000 \$ de la Ville. Depuis sa création en 1997, ce sont plus de 7 M\$ qui ont été redistribués à des organismes du territoire.

Un programme accessible à tous les organismes du territoire

Les organismes du territoire sont invités à soumettre leur candidature au Fonds d'aide pour un potentiel soutien financier. Pour la remise prévue à l'automne, les organismes ont jusqu'au 15 octobre pour remplir leur demande grâce au formulaire disponible au v3r.net.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net